**РЕПУБЛИЧКО ТАКМИЧЕЊЕ УЧЕНИКА IV РАЗРЕДА СРЕДЊИХ ШКОЛА**

**У ЗНАЊУ ФРАНЦУСКОГ ЈЕЗИКА ШКОЛСКЕ 2016/2017. ГОДИНЕ**

**22.4.2017. године Општа категорија**

**Провера разумевања говора**

Vous allez entendre deux fois un document sonore. Vous répondrez ensuite aux questions sur ce document. Avant la première écoute, vous disposez de deux minutes pour lire les questions et les réponses proposées.

**Lisez les questions.** **Marquez d’une croix la bonne réponse**.

**Céline, ambassadrice de France**

**Géraldine Le Piver a interviewé Céline Martin, qui a été élue pour deux ans ambassadrice de France, lors du premier Parlement européen des enfants.**

**Géraldine** : Pourquoi as-tu posé ta candidature pour devenir ambassadrice ?
  **Céline** : J'ai posé ma candidature pour défendre la cause des enfants-soldats et pour lutter contre la violence, car je pense sincèrement qu'il faut arrêter de prendre les enfants pour de la chair à canon.
**Géraldine** : Par qui as-tu été élue ?
  **Céline** : J'ai été élue par les élèves de ma classe.
 **Géraldine**: Comment te sens-tu en tant qu'ambassadrice ?
  **Céline** : Je suis très fière et heureuse à la fois.
 **Géraldine**: Combien y a-t-il d'ambassadeurs ?
  **Céline** : Il y a quinze ambassadeurs de pays étrangers, plus les trois Français, dont je fais partie, qui sont issus des trois classes lauréates du concours sur la citoyenneté.
  **Géraldine** : En quoi consiste ton rôle d'ambassadrice ?
  **Céline** : Il consiste à représenter les enfants d'Europe, mais avant tout à défendre les droits des enfants. L'année prochaine, la Roumanie nous accueillera, les autres ambassadeurs et moi-même.
 **Géraldine**: As-tu envie de partir en Roumanie ?
  **Céline** : Bien sûr que j'ai envie d'y aller ! Le sujet de l'année prochaine étant les orphelins, j'ai hâte de partir, car cela m'intéresse beaucoup.
 **Géraldine**: Qu'attends-tu de ce voyage ?
  **Céline** : J'attends que les choses changent!
 **Géraldine**: De quelles « choses » parles-tu ?
  **Céline** : Je parle de toute la violence gratuite que des adultes font endurer à des enfants. Ou quand, par exemple, un plus grand rackette ou « tabasse » un plus petit que lui pour une raison banale.
  **Géraldine** : Penses-tu que le 6 mai a servi à représenter les enfants-soldats ?
  **Céline** : Bien sûr car une pétition a été mise en place, que nous avons signée et que nous faisons circuler, en espérant qu'il y aura bientôt une loi interdisant l'exploitation des enfants dans tous les pays du monde.
 **Géraldine**: Est-ce un de tes buts de poursuivre la lutte pour les enfants-soldats ?

**Céline** : Oui. Il faut que les gens sachent que cela existe et qu'ils signent cette pétition pour que les enfants puissent aller à l'école et avoir de vrais amis avec qui ils pourront jouer. Non pas avec des bazookas mais avec des ballons.

D’après Le journal à l’école <http://chapo.dna.fr/dna.html>